Qui veut des sous? Le Comité nous prie d'informer les commerçants détaillants qui voudraient échanger des sous contre toute autre monnaie qu'ils peuvent s'adresser au café Bonte, place de la République.

⁂

La participation à la manifestation charitable organisée par les Anciens coloniaux de Tourcoing, au profit des sinistrés de la Martinique, n'a pas démenti le succès de la réunion du matin de l'«Union sportive tourquennoise». Ses deux groupes représentaient le sport à travers la vie!

Une voiturette remorque, coquettement fleurie et enrubanée représentant les sports enfantins; l'une en costume de précoce foot-balleuse, aux couleurs de l'U. S. T., et l'autre en mignonne joueuse de lawn-tennis (volant). Autour de la voiturette, comme gardes du corps et ramasseurs des sous qui pleuvaient, une section de pupilles en costume de foot-balleurs et des cyclistes aux machines décorées.

Le grand char représentait par leurs divers attributs les sports de l'adolescence, de la fleur de l'âge et de l'âge mûr (ballon, escrime, chasse, arc et arbalète, pêche, etc.) Les divers instruments de sport gentiment détournés de leur usage ordinaire cueillaient ou péchaient les sous sur le parcours. La perche à sauter allait aux fenêtres des premiers étages et ramenait fidèlement dans la poche de Moigneu l'aumône qu'on ne marchandait pas à une sollicitation ingénieuse.

Dans la main de divers sociétaires, masques d'escrime et filets de pêche se remplissaient rapidement. La collecte de l'U. S. T. a dû être fructueuse. les troncs mis à notre disposition n'ont pu suffire.

Nous remercions de grand cœur les donateurs pour la sympathie qu'ils ont montrée à la société, pour le plus grand bien des sinistrés.

Nos sociétés au concours. — Le temps orageux de l'après-midi et de la soirée d'hier n'a sans doute pas permis de transmettre soit par le téléphone soit par le télégraphe, les résultats du concours de Denain où la société chorale l'*Orphéon des Travailleurs* concourait en division supérieure.

A dix heures du soir, nous ne connaissons encore que l'attribution à nos concitoyens du 1er prix de lecture à vue. Nous avons cependant le très ferme espoir que les nôtres ont dû cueillir des lauriers, car jamais société n'a travaillé davantage et ne fut mieux préparée à affronter la lutte.

Fanfare du Point-Central. — Nous avons annoncé hier le magnifique succès remporté au concours musical de Denain, dimanche par la fanfare du Point-Central, directeur M. Desoubrie.

L'administration municipale a, par voie d'affiche, porté les succès de la musique à la connaissance de la population qu'elle invite à recevoir dignement la société victorieuse à sa rentrée dans notre ville, ce soir mardi, à 7 heures 10.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal est convoqué pour vendredi prochain 4 juillet, à 8 h. 1/2 du soir, et jours suivants s'il y a lieu à l'Hôtel de Ville, salle ordinaire des délibérations, à l'effet de statuer sur les affaires portées à l'ordre du jour que nous donnerons demain.

Abattoir municipal. — *Arrêté relatif au droit de cheville.* — L'arrêté suivant de M. le Maire de Tourcoing, pris en conformité d'une délibération du Conseil municipal a été signifié aux intéressés et publié et affiché dimanche pour être appliqué à dater d'aujourd'hui 1er juillet.

Arrêtons :

Article premier. — Il est créé à l'abattoir public un droit dit de cheville qui sera acquitté, en dehors du droit d'abri et d'inspection, par les chevilleurs pratiquant la vente en gros dans l'abattoir (la vente en détail restant, bien entendu, interdite dans cet établissement).

Article 2. — La quotité de ce droit est ainsi fixée : par tête de gros bétail (bœuf, vache, taureau, génisse), un franc, ci 1.00

Par tête de veau gras et de porc, cinquante centimes, ci 0.50

Et par tête de mouton, vingt-cinq centimes 0.25

Article 3. — La perception de ce droit aura lieu à compter du premier juillet 1902 et, dans le cas où le présent arrêté ne serait pas exécutoire à cette époque, aussitôt qu'il aura été publié et affiché conformément à la loi.

Réponse à des calomnies intéressées. — Par suite de mauvaises insinuations circulant en ville sur son compte, M. Victor Cocheteux, conseiller municipal, administrateur de la Caisse d'Epargne, nous a priés de nous constituer en jury d'honneur et nous a démontré, preuves en mains, qu'il avait été honteusement diffamé.

Tourcoing, le 30 juin 1902.

Pour l'administration municipale : Emile Lecomte, Léon Salembien, Maurice Cordier, adjoints.

Pour l'administration de la Caisse d'Epargne : J. Ducoulombier, président; Emile Destombes, Eugène Desseaux, secrétaire du conseil de direction, administrateur du bureau de bienfaisance.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux halles : Cerises, 700 kil. — Blettes, 100 kil. — Artichauts, 200 — Pois, 40 kil. — Salades, 300 — Fraises, 70 kil. — Pêches, 20 kil.

Grave accident à un sapeur caserné. — Un douloureux accident produit hier soir vers 5 h. 1/2 à l'Hôtel-Caserne des Pompiers. Un jeune sapeur, M. H. Dupont, entré au corps depuis le 3 juin dernier, descendait du dortoir et se laissait glisser sur la rampe d'escalier.

Au tournant, le sapeur perdit l'équilibre, passa au-dessus de la rampe et vint tomber sur le sol d'une hauteur de 3 mètres environ.

On le releva portant une fracture du maxillaire inférieur, la lèvre fendue et une violente contusion à l'arcade sourcilière gauche.

Le blessé a reçu les premiers soins de MM. les docteurs Caudrelier, médecin du corps, Huriez et Brunet.

Il a ensuite été transporté à l'hôpital Civil. On espère que la blessure n'amènera pas de complications graves.

Tombé d'une trappe. — Hier soir, vers 5 heures, un ouvrier charpentier au service de M. Lefebvre-Porchet, fabricant de caisses, rue de Roubaix, 89, M. Alexandre Cobaert, 29 ans, demeurant à Roubaix rue Blanchemaille a été victime d'un grave accident.

Cet ouvrier était occupé à avancer des caisses par une trappe lorsqu'il perdit l'équilibre en posant le pied trop près du trou béant.

Il tomba dans le vide d'une hauteur de quatre mètres sur la voiture en chargement.

Dans sa chûte le blessé a eu l'épaule gauche fracturée et une blessure du cuir chevelu.

Il a été transporté à l'hôpital civil.

Accidents de travail. — Mlle Heloïse Bonneville, 18 ans, soigneuse chez Deprez et Duterte, retordeurs, rue du Haze, a été blessée au gros orteil du pied droit avec perte de l'ongle par la chute du recouvrement d'une doubleuse. Docteur Leduc, 8 jours.

— Henri Debruyne, 19 ans, tisserand, chez Toulemonde, boulevard Gambetta, a eu le médius droit écrasé par la chute d'un poids de bascule. Docteur Picquet, 10 jours.

— M. Emile Lepape, 30 ans, tisserand chez Mathon et Dubrulle, boulevard Gambetta, s'est donné un tour de reins en élevant une ensouple Docteur Picquet, 9 jours.

Gustave Naert, 18 ans, tisserand chez Drey, Simpson et Cie, rue des Cinq-Voies, a été blessé au pouce gauche en ramassant une canette tombée dans ses métiers. Soins de M. Rousselot, 15 jours.

— M. J.-B. Soen, 46 ans, fileur chez Henri Robbe, a été contusionné au petit orteil du pied droit en buttant contre un rail. Docteur Huriez, 8 jours.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 23 au 28 Juin

Laines peignées	597.237
Laines filées	162.631
Laines blousses	111.563
Cotons	72.893
Soies	......
Totaux	944.324

Conditionnements	1.765
Titrages	192
Dégraissages	7
Marché à terme :	88.514 k.

Le directeur.
Arthur BONTE.

LILLE

Agriculteurs du Nord

L'exposition collective de la Société à l'exposition de Lille tiendra lieu d'une partie des concours habituels, dans l'emploi de la subvention de 10.000 francs, accordée par M. le ministre de l'agriculture.

Les Agriculteurs du Nord récompenseront les cultivateurs qui se sont distingués par la bonne tenue de leur ferme et de leurs récoltes, par les méthodes de production et de conservation du fumier, d'exploitation du bétail et d'amélioration de la basse-cour. Il ne sera fait que deux catégories — fermes de plus de 30 hectares, fermes de moins de 30 hectares — avec un prix pour chacune par arrondissement. — Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 juillet, dernier délai, 15, rue Faidherbe, à Lille.

Le Congrès des Poètes

M. Emile Lante, l'un des secrétaires du *Congrès des Poètes* qui va se tenir à Lille le 13 juillet sous la présidence de M. Auguste Dorchain, nous communique la note suivante :

« Le *Congrès des Poètes* avait annoncé une représentation de *Polyphème*, d'Albert Samain. Or, notre poète lillois désirait, paraît-il, être joué à la Comédie française. Le Comité du Congrès qui s'expliquera plus longuement dans ses séances du 13 juillet, s'incline devant le vœu du cher disparu; l'annonce de cette représentation n'a d'ailleurs pas été vaine puisque nous savons de bonne source que M. Claretie a maintenant l'intention de mettre *Polyphème* à la scène. »

La grève de Fives. — MM. Wicart refusant toujours d'accorder à leurs ouvriers, le centième d'augmentation qu'ils réclamaient, une réunion des grévistes aura lieu ce matin, salle de l'Orphéon, à l'effet de décider si oui ou non la grève doit être continuée ou le travail repris.

LE NORD

MONS-EN-BARŒUL. — La grève Parsy frères, que nous avons annoncée est terminée. Le travail sera repris aujourd'hui, les ouvriers ayant obtenu gain de cause.

— Des vêtements et des outils de jardinage ont été enlevés rue de Spriet dans des jardins appartenant à des habitants de Lille.

UN HOMME ÉCRASÉ à La Madeleine

Hier, vers onze heures du matin, M. Leclercq, fermier, rue du Pré-Catelan, sortait de la cour de la ferme, conduisant à la longe deux chevaux attelés à un chariot.

Les deux chevaux étant fougueux, M. Leclercq s'était adjoint pour les conduire un « carton », Antoine Jouret.

Tout à coup les deux chevaux s'emballèrent, et l'un d'eux se retournant brusquement du côté d'Antoine Jouret, lui fit perdre l'équilibre Le pauvre homme tomba, fut piétiné par l'animal, et finalement les roues du lourd chariot lui passèrent sur le corps.

On s'empressa autour du malheureux domestique, qui malgré tous les soins dont on l'entourait, ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Antoine Jouret avait la poitrine défoncée; l'un des doigts de la main gauche était coupé, et il portait de multiples blessures sur le corps. Il était célibataire et âgé de 45 ans.

DRAME DANS UNE ROULOTTE à Faches-Thumesnil

Samedi dernier, une bande composée de 15 individus, se logeant dans des voitures, et se disant les uns marchands de chevaux, les autres acrobates, faisait halte à Faches-Thumesnil, route de Douai.

Parmi eux se trouvait un sieur « Gustave », 25 ans, né à Paris, et une jeune fille de 17 ans, Augustine Diégler.

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, Gustave s'introduisait dans la voiture où reposait Augustine Diegler, qu'il courtisait depuis quelque temps sans succès, et lui proposait de prendre avec lui la clef des champs.

Sur le refus formel de la jeune fille, Gustave, devint furieux et, s'emparant d'un instrument tranchant, l'en frappa à la tête et au côté droit. Son coup fait, il prit la fuite à travers les champs.

Le docteur Dubuisset, de Ronchin, appelé en toute hâte a prodigué à la victime ses soins empressés, et a déclaré que l'état de la malheureuse, présentait une certaine gravité.

Le maire de l'endroit M. Liagre et le garde Pieters sont descendus sur les lieux. La gendarmerie de Lille a été prévenue.

ARMENTIERES

SCÈNE SANGLANTE

Un homme frappé de coups de couteau

Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Jénot, commissaire de police, fut prévenu qu'un individu venait d'être grièvement blessé de plusieurs coups de couteau dans la cour Dumoulin, rue Sèche.

Il s'y rendit accompagné de M. le docteur Dubar et il aperçut, en effet, devant la porte du n° 20, le corps d'un homme étendu dans une mare de sang.

C'était un sieur Auguste Gourmez, ouvrier tisseur, âgé de 50 ans, qui, transporté chez lui, déclara qu'il avait été frappé par cinq individus dont l'un, Charles Baratto, 18 ans, demeurant même rue, cour Dekerle, 2, avait joué du couteau.

M. le docteur Dubar remarqua que le blessé portait plusieurs plaies à la tête, la plus grave, produite par un coup de couteau qui, de l'épaule gauche avait sectionné le pectoral gauche et perforé la plèvre pariétale.

Le corps présentait en outre des traces de coups de pied violents.

Cinq arrestations

Lundi matin, M. le Commissaire avait mis la main sur les cinq individus qui avaient participé à la scène. Outre Charles Baratto, il arrêta le frère de celui-ci, Casimir, âgé de 20 ans, Jules Quintenier, 17 ans, de la Chapelle-d'Armentières; Achille Leclercq, 19 ans, homme de peine à Nieppe et Gaston Blondel, dit Naquette, 17 ans.

Ces cinq individus se trouvaient à l'estaminet du Chant des Oiseaux quand vers onze heures et demie, Gourmez y était entré; des injures furent échangées. Charles Baratto reprochant à Gourmez, dont il avait voulu courtiser la fille, d'avoir porté plainte contre lui à la police et de l'avoir fait condamner.

Quand l'heure de la retraite sonna, la querelle continua dans la rue et c'est dans la cour Dumoulin que Gourmez fut frappé de plusieurs coups dont le premier lui fit perdre connaissance.

La victime persiste à accuser Charles Baratto, mais celui-ci déclare n'avoir administré à Gourmez que des coups de pied et de poing.

Casimir Baratto prétend qu'il a été frappé le premier par Gourmez et a seulement riposté par deux coups de poing.

Les autres disent s'être tenus à l'écart.

L'enquête continue.

VALENCIENNES

Un mineur tué à Hérin

A la fosse d'Hérin, le mineur François Caron, a été écrasé, à l'étage de 500 mètres, entre une berline et une buse d'aération. La mort a été presque instantanément.

FINANCES

Paris, le 30 juin 1902.

La première séance de la semaine n'est pas très satisfaisante et la tendance générale reste lourde, bien que la liquidation se soit effectuée assez facilement.

Nos Rentes sont faibles : le 3 0/0 s'est traité à 101.47 en liquidation et à 101.75 fin juillet; le 3 1/2 0/0 a reculé à 102.65.

Parmi les Fonds étrangers, l'Italien est en hausse à 103.20; l'Extérieure finit à 81.77 et le Serbe 4 0/0 à 71.70.

Les Etablissements de crédit sont bien tenus dans leurs cours de samedi. La Banque française pour le commerce et l'industrie s'inscrit à 245.

Dans le compartiment Minier, la Johannesburg Investment a largement profité du mouvement de reprise qui a suivi la fin des hostilités au Transvaal et reste demandée à 94.58.

Le nombre des obligations des Chemins Brésiliens, déposées en vue de l'échange, ayant dépassé les trois quarts du montant total des titres émis, l'assemblée générale tenue le 27 juin a décidé d'accepter définitivement le contrat de rachat intervenu avec le Gouvernement Brésilien. Il sera donc incessamment procédé à la remise des titres de rente.

Chemins Français calmes.

Tous les Mercredis et Lundis : VENTE-RECLAME aux Galeries Lilloises. Mercredi 2 : MOUCHOIRS trame soie, val. 0.95, vendus 0.50; MOUCHOIRS batiste fantaisie, val. 0.65, vendus 0.30; CHEMISES et CALEÇONS zéphir, couleur, val. 4.50, vendus 2,50, ce jour seul[t].

SI VOUS VOULEZ { Manger avec appétit. Réconforter votre sang. Combattre l'Anémie avec succès. Boire une consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de BANYULS-TAILLES, quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille cause des nombreuses contrefaçons.

LE SPORT

COURSES A PIED

Stade Roubaisien

Dimanche ont eu lieu sur le terrain du Brœucq les grands prix du *Stade Roubaisien*. Les membres honoraires étaient venus nombreux pour assister à cette belle fête sportive dont toutes les épreuves ont présenté beaucoup d'intérêt. La coquette piste du Pont-de-Croix, aménagée pour la circonstance, présentait un joli coup d'œil.

Les séries des 100 mètres (plats) ont été gagnées par MM. Desreumaux, Houvie, Borrows et Honorez.

La finale de cette épreuve a été gagnée par M. P. Borrows, après une lutte acharnée avec M. Honorez.

Le saut en longueur donne comme résultat : 1er, M. Berry, 5 m. 57; 2e, M. G. Desreumaux, 5 m. 56; 3e, M. Rogé, 5 m. 47

Dans le lancement du poids, M. Desmarchelier enlève la première place à M. Horvie par quelques centimètres; 3e, M. J. Kuntz.

La course de 800 mètres est gagnée par M. P. Honorez; 2e, M. Donat; 3e, M. Verhœve.

Saut en hauteur. — 1er, M. E. Luc, avec 0 m. 10 de handicap sur le 2e, M. Debarger, qui a été très applaudi pour sa façon classique de franchir les obstacles.

400 mètres. — 1er, M. Honorez; 2e, M. Yelsed à 10 mètres; 3e, M. Verhœve; 4e, M. G. Desreumaux.

Lancement du disque : 1er, M. Horvie; 2e, M. Fontenelle.

Saut à la perche. — 1er, M. Debarge, 2 m. 90; 2e, M. D. Rogé, 2 m. 80. Cette épreuve a obtenu beaucoup de succès et a donné lieu à une lutte très vive entre les deux premiers participants.

Enfin la dernière épreuve, le *prix du Stade*, 500 m. handicap, a réuni sept partants et a été pour le jeune Honorez l'occasion d'une belle victoire. Au bout de deux tours, les limitmen sont rattrapés et Honorez gagne par 20 mètres; 2e, M. Donat; 3e, M. Veiray.

Toutes nos félicitations à la commission pour la bonne organisation de cette belle fête sportive.

Union Sportive Tourquennoise

Le programme de la journée du 29 juin, quoique très chargé, a été observé à la lettre, à la satisfaction générale des membres de l'U. S. T. et de leurs amis.

Rallie Papier. — Dès six heures, les coureurs et quelques cyclistes se mettent en route pour tracer les pistes vraies ou fausses. Le parcours, très bien choisi, partait du terrain, longeait le canal jusqu'au Pont de Mouvaux, passait devant le château Vinster, allait au Trieu, puis, par la Fontaine au cimetière de Mouvaux, gagnait le gravier de Bondues et, par des sentiers champêtres, arrivait au Bois Billot, pour repartir derrière le réservoir des Bouneux et revenir à l'Epinette et de là au terrain.

A 9 heures a lieu le départ des inscrits. La course est menée avec beaucoup d'entrain, bien que certaines surprises ne soient pas toujours agréables pour des partants favoris. L'arrivée au terrain se fait de 10 à 11 h. dans l'ordre suivant : 1er, MM. Destailleur Alfred — 2e, Louis A. — 3e, Destailleur Albert — 4e, Lefebvre — 5e, Delvoye — 6e, Struyve 7e, Flipo — 8e, Henry — 9e, Dubrulle, 10e, Haderer — 11e, Cottenier — 12e, Louis R. — 13e, Delbecque — 14e, Lamborte — 15e, Lévy. Les autres coureurs arrivent à quelques minutes d'intervalle se suivant de très près.

Les prix sont ensuite remis au terrain même aux quinze premiers classés. Le Président félicite les vainqueurs, remercie les amis de l'U. S. T. qui par l'envoi de prix ont donné à la section cycliste une preuve d'intérêt bien mérité par sa vitalité et ses belles réunions et donne rendez-vous à tous pour la formation du groupe de l'U. S. T. devant participer à la cavalcade de bienfaisance.

P. S. — Nous rappelons que la réunion mensuelle de Juillet est fixée au mercredi 2 à l'heure ordinaire.

TIR

Neuville-en-Ferrain. — *Stand du Franc-Tireur.* — Le tir aux pigeons du 29 juin, organisé par la Société « Le Fusil de Chasse », a, comme de coutume, attiré les nombreux élites de ce genre de sport. 54 tireurs se sont chaudement disputé les 20 prix consistant en belles volailles vivantes, voici les résultats : 54 tireurs, 73 pigeons tués, 29 doublés : 1er prix, L. Damarse, Tourcoing — 2e Dontrelingue — 3e, Forceville, Roubaix — 4e, G. Desreumaux, Merville — 5e, H. Pol — 6e, A. Ducoulombier — 7e, Bruguet — 8e, Bayart — 9e, Carnin — 10e, Forceville — 11e, Poulain — 12e, Carnin — 13e Dontrelingue — 14e, Dewerse L. — 15e, Périn, Wattrelos — 16e et 17e, Thorel, Croix — 18e, Deberdt, Mouscron — 19e, H. Pouret, Roubaix — 20e, Debrandinghin, Croix.

Jeux du Nord

COLOMBOPHILIE

A Tourcoing. — Résultat du concours de Rambouillet, organisé par la Société « Le Pigeon du Nord », chez M. Velcomme, rue de la Blanche-Porte, 649 pigeons lâchés à 8 heures 40, par M. A. Leman, convoyeur.

1er prix, Gadenne, v. p. — 2e, Warhem, h. — 3e, Her, 4 p. — 4e, Delahaye, 6 p. — 5e, G. Dutilleul, 4 p. — 6e, Henri Duvillier, 2 p. — 7e, Honoré Martens, 3 p. — 8e, H. Delvoye, 3 p. — 9e, Marhem, h. — 10e, Copin, 3 p. — 11e, A. Benoît, 3 p. — 12e, Noqué, 3 p. — 13, J.-B. Castel, p. — 14e, Ruockaert, 3 p. — 15e, Bodin, 2 p. — 16e, G. Dal, 5 p. — 17e, Louis Welcomme, 18e, C. Delporte, 3 p. — 19e, Gromier, 3 p. — 20e, Stoffel, 5 p. — 21e, Dufermont, h. — 22e, L. Pruvost, 4 p. — 23e, Gadenne, 3 p. — 24e, Emile Vandenette, 4 p. — 25e, Horrend, h. — 26e, Paul Deschemacker, 3 p. — 27e, L. Mad, 3 p. — 28e, L. Mad, h.

29e, C. Delgatte h. — 30e, Bévernage 3 p. — 31e, J.-B. Lecomte 2 p. — 32e, J. Louis Lecomte 4 p. — 33e, Gruard h. p. — 34e, E. Vandenette 3 p. — 35e, Blanche 4 p. — 36e, D. Welcomme p. — 37e, Gadenne 4 p. — 38e, E. Desrousseaux 3 p. — 39e, J. L. Leman 5 p. — 40e, Augustyne 2 p. — 41e, Roche p. — 42e, Corion 3 p.

43e, Meert, 3 p. — 44e, Ghestem, 4 p. 45e, Paul Dessowages, 3 p. — 46e, Lecomte Mouveaux, 3 p. 47e, D. Prouvost, 3 p. — 48e, C. Florin, 2 p. — 49e Meriet, h. — 50e, E. Demeyre, 4 p. — 51e, Delgatte, h. — 52e, P. Tilleul, 3 p. — 53e, Dobigies, 2 p. — 54e, Rose Norbert, 3 p. — 55e, C. Lefebvre 2 p. r. — 56e, Deeryver, 2 p. — 57e, Dhaze, p. — 58e, Liberd, 2 p. r. — 59e, Desrumaux — 60e, Fremaux — 61e, Delepaut, 2 p. — 62e, C. Delporte, 2 p. — 63e, Godron, 2 p. — 64e, Montignies, 4 p.

65e, Delahaye, 2 p. — 66e, G. Bouque 2 p. — 67e, P. Tilleul 2 p. — 68e, Desreilleurs 2 p. — 69e, Vandalle 2 p. r. — 70e, E. David 2 p. — 71e, E. Desmyre 2 p. — 72e, Desmazières 2 p. — 73e, Bodin 2 p. — 74e, Bodin 2 p. — 75e, Descamps 2 p. — 76e, Henri Duvillier 2 p. — 77e, Verbeck 2 p. — 78e, Gadenne p. r. — 79e, Piankaernor — 80e, Mad — 81e, Decottignies — 82e, Heuist — 83e, A. Desmettre — 84e, Verkemer — 85e, Duquesne.

86e, Duquesne, Bouquet, C. Demegre, (série de 3 pigeons). régulateur Gadenne. (série de 2 pigeons). Louis Mad, Vandeneete, Delahaye; P. Tilleul, E. Demeyère.

Le premier pigeon a été constaté à 11 heures 57' 44" avec une vitesse de 1262 mètres à la minute, le dernier à 12 heures 09' 52" avec une vitesse de 1191 mètres 19.

LA TEMPÉRATURE

183 — MARDI 1er JUILLET — 183

Lever du soleil, 4 h. 02. — Coucher, 8 h. 05.

Lune. — Lever à 1 h. 21 m.; coucher à 2 h. 32 soir. 25e jour de la lune.

Temps probable : Le temps va rester chaud, des orages sont probables.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Programme du concert qui sera donné le Jeudi 3 juillet, sur la place de la Liberté, par la Société « Concordia-Harmonie » :

Première partie

Marche des Cadets de Gascogne, X — Ouverture des Francs juges, Berlioz — Merle moqueur, polka pour piston (Soliste : M. E. Harinkouck), Labole — Fantaisie, ballet, L. Montagne.

Deuxième partie

Le Cœur et la Main, fantaisie sur l'Opéra-Comique de Ch. Lecocq — La Chanson des Nids, fantaisie-polka pour 2 clarinettes et petite flûte, Buot — Espana, grande valse, Chabrier.

CONVOCATIONS

Roubaix. — La réunion des présidents et secrétaires des Sociétés de Secours mutuels qui avait été fixée au 13 juillet, aura lieu le 6 juillet, à 11 heures.

afin de donner toute facilité à ceux qui désirent assister au banquet des Prévoyants de l'industrie et du commerce Roubaisien.

— Le Comité de l'Union Commerciale a l'honneur d'informer les adhérents de la Société qu'il se réunira le 1er juillet, au lieu ordinaire de ses séances, rue Pauvrée, 24.

Il prie ceux de ses membres qui auraient quelque communication à faire de vouloir bien la produire pour ce jour, il s'empressera de l'examiner et de lui donner la solution qu'elle comporte.

Etat-Civil de Roubaix

Du 30 juin

Naissances. — Raymonde Picavet, r. Blanchemaille — Antoinette Carpentier, r. de Lille, 74 — Bertine Bresmée, r. d'Italie, 35 — Suzanne Oosthuize, r. de Wagram, 5 — Marcel Lang, r. de Bouvines, 2e cour Ferret, 6 — Marie Meunier, r. du Grand-Chemin, 108 — Albert Florin, r. Blanchemaille.

Publications de mariages — Entre : Henri Santerne, marchand épicier à Tourcoing et Rose Wateau, s. prof., r. de la Gare, 112 — Emile Six, apprêteur, r. du Grand-Chemin, 88 et Sophie Périssé, coursière, r. de l'Epeule, c. Deberbieux, 16 — Emile Huvenne, peigneur, r. Bernard, 92 et Pauline Torcq, rattacheuse, r. de Mons, 15 — Jules Brice, empl. de comm., rue de Cassel, 32 et Mathilde Puis, s. prof., r. de Flandre, 67 — Jules Boucher, comptable à Seclin et Clémentine Puis, s. prof., r. de Flandre, 67 — Emile Delgrange, cordonnier, r. Leverrier, 25 et Hélène Moerschaut, r. du Tilleul, 146 — Charles Leplat, tisserand, r. Rocroy, 6 et Pauline De Stoppeleir, soigneuse, r. Beranger, 56 — Georges Delcorte, agent d'assurances, r. du Collège, 67 et Julia Leary, s. prof., r. de Tourcoing — Emile Vandekerckhove, magasinier et Clemence Boatteville, journalière à Gœsch — Albert Berthelaot, employé, r. St-Roch, 26 et Julia Georges, s. prof., à Orchetseele — Désiré Pottie, menuisier, r. Rouget-de-l'Isle, 40 et Marie Beurlat, soigneuse, à Wasquehal — Henri Depraetere, chauffeur à Mouscron et Elisa Lambrecq, tailleuse, boul. de Mulhouse, estam. du Borinage.

Louis Ledoux, journalier, r. P.-de-Roubaix, 143 et Joséphine Rogister, soigneuse, même rue — Arthur Rys, tisserand, r. Philippeville, c. Moerman, 2 et Julie Henrard, servante, r. P.-de-Roubaix, 49 — Henri Hanstrate, apprêteur, r. d'Italie, 66 et Julia Pottiée, ménagère, même rue — Louis Mazeman, paveur, r. Voltaire, 5 et Robertine Dueck, cannetière, id. — J.-Bte Béghin, rattac., r. d'Estaing, 8 et Adèle Pennequin, rattac., r. Dampierre, c. Jonville, 13 — Henri Kesst, taill. d'hab., à Lys-lez-Lannoy et Maria Mesgens, repass., boul. Gambetta, 85 — Henri Fies, cordonn., r. de l'Epeule, c. Piat, 2 et Marie Deroubaix, bobin., id. — Pierre Sobrie, chauffeur, r. Drouot, 42 et Marie Lebeuw, soign., r. Drouot — Joseph Vimeingues, rattac., r. Ma Campagne, c. Flamencourt, 1 et Célestine Vinck, peign., r. Ma Campagne, 108.

Mariages. — Henri Herbaux, s. prof., à Tourcoing et Pauline Dazin, s. prof, r. Neuve, 49 — Charles Tinchon, teinturier, r. du Grand-Chemin, 99 et Louise Prouvost, journal., r. Newcomen, 44 — Gustave Mosnic, trieur, r. de l'Alouette, 65 et Alice Deleporte, bobin., r. de l'Alouette, f. Lepers, 13 — Georges Pourzeele, apprêt., r. des Trois-Ponts, 5 et Fernande Marcq, soign., r. Beaurewart, 19.

Décès. — Emile Verstraete, 49 ans, comptable, r. Chanzy, 56 — Zulma Mazurelle, 1 an, r. de Lannoy c. Boyaval, 28 — Silvie Leclercq, 22 ans, s. prof., r. Marengo, 17 — Marie Deruelle, 3 jours, quai de Toulon — Alfred Leclercq, 11 mois, r. d'Estaing, c. Roussel, 2 — Célina Windels, 44 ans, ménagère, r. de la Paix, 21, c. Lesbery Ryns, 1 — Anaïse Couplet, 54 ans, ménag., r. Ste-Thérèse, 15.

Mort-nés : 2.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 30 Juin

Naissances — Duquesnoy Gaston, r. de la Croix-Rouge, 171 — Poissonnier Paula, r. Carnot — Desarme Blanche, r. de Normandie, 15 — Deweerdt Aline, r. du Pont-de-Neuville, 222 — Marchand Alfred, r. Fin-de-la-Guerre, 185 — Vandenberghe Arbert, r. des Roses, 44.

Mariage — Constantin Novelle, employé et Maria Leleu, cuisinière.

Décès. — Maes Jeanne, 9 mois, r. des Orions — Salomez Charles, 83 ans, r. de Lille, 131 — Craye Hermance, 81 ans, r. d'Havré, 3.

Eau des Carmes BOYER
EVITER LES CONTREFAÇONS

Traitement des Maladies de Peau ET SYPHILITIQUES
Par le Docteur MERLIER
de la Faculté de Médecine de Paris
Consultations Gratuites à la Pharmacie du Docteur MERLIER, 148, rue de Lannoy, ROUBAIX, tous les jours, de 2 heures à 8 heures.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51 LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ

FEUILLETON 105

LA GRAND-MÈRE

PAR

Emile RICHEBOURG

TROISIÈME PARTIE

LES VICTIMES

Quel embrassement et quel délicieux tableau!

Rien ne saurait rendre ce qu'éprouvaient en ce moment ces trois victimes de la fatalité que Dieu, touché enfin de leurs longues souffrances, réunissait.

Ils se tenaient serrés, leurs bras s'entrecroisant comme des liens; de leurs poitrines haletantes s'échappaient des soupirs, des exclamations, sanglots et, au milieu de tout cela, un bruit ininterrompu de baisers donnés et rendus. Ils mêlaient leurs larmes; ils n'avaient pas de paroles dans la voix, c'étaient leurs âmes seules qui parlaient.

Et, pendant un long instant, ils restèrent ainsi enlacés, la tête de la femme appuyée sur le sein de son mari, celle du fils appuyée sur l'épaule de son père, et, les tenant ainsi serrés contre lui, ayant la tête plus élevée, l'ancien forçat, redevenu homme et chef de famille, avait sur le front comme une couronne lumineuse.

Enfin, les bras se détachèrent, et, après s'être embrassés, on se regarda. . . .

Le père plaça son fils devant la fenêtre, en pleine lumière.

— Eh bien! trouves-tu qu'il te ressemble? demanda Marthe.

— A ce point, répondit-il en souriant, que je pourrais croire que c'est moi, si je n'avais pas vieilli et si tant de choses douloureuses ne s'étaient point passées.

— Mon père, dit Henri, nous saurons vous faire oublier, ma mère et moi, tout ce que vous avez souffert.

— J'en suis sûr d'avance, mon brave enfant; mais, va, entre ta mère et toi, je ne peux penser qu'au bonheur qui m'est donné et auquel j'étais loin de m'attendre il y a deux mois.

La porte de la chambre était restée ouverte, Lapret s'en aperçut, alla la fermer, revint près de sa femme et de son fils, les fit asseoir sur un canapé et se plaça entre eux. Alors les questions commencèrent :

— Comment te trouves-tu ici, à Versailles, sous le nom de Durocher? demanda Marthe.

— J'ai pris le nom de Durocher, parce que c'est ce nom que je dois porter jusqu'à ce qu'il me soit permis de reprendre le mien, et je suis à Versailles, dans cet hôtel, parce que j'ai reçu l'ordre de m'installer ici.

— Frédéric, est-ce que tu t'es évadé avec l'aide de quelqu'un? demanda Marthe, d'une voix hésitante.

— Quoi, ma chère femme, répondit Lapret, verrais-tu en moi un forçat évadé? Ah! sois vite détrompée, j'ai été l'objet d'une faveur toute particulière : je suis gracié.

— Gracié! mon père a sa grâce! s'exclama Henri.

— Et ne croyez pas que mon séjour à Versailles soit une des conditions de ma grâce. On m'a rendu ma liberté pleine et entière, et la police et la justice n'ont plus aucune surveillance à exercer sur moi. Un jour, le directeur de la colonie pénitentiaire des îles du Salut me fit appeler à la direction.

« — Lapret, me dit-il, on s'est occupé de vous en haut lieu et le courrier de France, arrivé ce matin, m'a apporté votre grâce; vous êtes libre et, la nuit prochaine, vous pourrez prendre passage à bord d'un navire de l'Etat qui retourne directement en France.

» Alors le directeur m'apprit que vous existiez encore et que, dévoués l'un pour l'autre, vous viviez à Paris relativement heureux.

» Ah! je n'ai pas besoin de vous dire avec quels transports de joie j'accueillis ces consolantes paroles!

» — Lapret, continua le directeur, je dois vous apprendre que vous avez un protecteur puissant. Dans une lettre particulière que j'ai reçue également ce matin, votre protecteur, dont je ne dois pas vous dire le nom, vous donne les ordres que voici : Vous allez prendre le nom de Durocher, que vous garderez jusqu'à ce que vous soyez autorisé à le quitter. Aussitôt arrivé en France, vous vous rendrez à Versailles et vous logerez à l'Hôtel des Chantiers. Là, vous attendrez patiemment les ordres qu'on aura à vous donner; vous aurez certainement la satisfaction de revoir votre femme et votre fils, mais il vous est défendu de faire aucune démarche pour les retrouver.

» Cela dit, le directeur me remit mille francs qu'il avait reçu pour moi, évidemment du protecteur mystérieux. Je n'ai pas beaucoup dépensé, et c'est à peine si j'ai touché à ma petite fortune. »

— Vous pouvez dépenser, mon père, ne rien vous refuser, dit vivement Henri; ce n'est pas, Dieu merci, l'argent qui nous manque.

— Oui, mon brave et cher enfant, tu travailles, je le sais, tu es sur le chemin de la fortune, on me l'a dit là-bas. Mais quel est ton état? Que fais-tu?

— Frédéric, notre fils est architecte.

Lapret regarda sa femme et son fils avec une indicible expression de tendresse mêlée d'admiration.

— Es-tu content? demanda Marthe.

— Que veux-tu que je réponde? Je ne sais quoi dire : il me semble que je fais un beau rêve. Je ne peux que vous contempler et vous admirer tous deux dans le ravissement de mon âme. Ah! Marthe, ta tâche a été rude, mais tu l'as vaillamment et noblement accomplie! Oh! oui, va, je suis content, content de ma femme bien-aimée, content de mon cher enfant, que je revois si digne de sa mère! Je n'espérais pas tant, c'est trop de bonheur. Marthe, Henri, soyez bénis!

Les mains s'étaient unies, et il y eut un nouvel échange de baisers.

Lapret reprit :

— On a compris que ce que je désirais le plus au monde était de vous revoir, et on n'a pas voulu me faire attendre trop longtemps cette joie immense. Enfin, vous êtes près de moi, je vous vois, je tiens vos mains, nous sommes réunis... Maintenant, nous nous verrons souvent, car vous reviendrez me voir, n'est-ce pas?

— Souvent, mon père.

— Moi, je ne pourrai pas aller vous voir, puisqu'il m'est défendu de quitter Versailles; il faut que j'attende ici les ordres qu'on aura à me donner. Je ne suis plus le condamné Lapret, on m'a gracié, j'ai été rendu à la liberté et, cependant, cette chambre est encore pour moi une sorte de prison. Mais qu'importe? je ne peux plus manquer de patience; je vous ai retrouvés, je vous vois, nous nous verrons souvent! Je ne dois pas demander plus. Ah! mon protecteur, je vous rends grâce!

— Frédéric, dit Marthe, on t'a caché le nom de ce protecteur, mais ne l'as-tu pas deviné?

— Je l'ai deviné, Marthe, si mon cœur ne se trompe pas quand il tressaille au souvenir de M. le marquis de Prémorin.

— Ton cœur ne se trompe pas. M. le marquis est ton protecteur, notre protecteur à tous et notre bienfaiteur. Il a obtenu la grâce du condamné, mais ce n'est pas assez pour lui; ce qu'il veut, Frédéric, je vais te le dire : Il a découvert les preuves de ton innocence...

— Est-ce possible? exclama Lapret.

— Il me l'a fait savoir et l'a dit lui-même à Henri; ce que veut M. de Prémorin, Frédéric, c'est ta réhabilitation.

— Réhabilité! je peux être réhabilité, moi, et avoir le droit d'être fier de ma femme et de mon fils, au grand jour, devant le monde entier! Ah! monsieur le marquis de Prémorin, si vous faites cela, vous serez mon dieu!

— Il le fera, n'en doute pas; hier, je disais à Henri : « Du moment que M. le marquis prend notre cause entre ses mains, nous pouvons tout espérer et tout attendre!... Tu le vois, Henri, nous sommes venus à Versailles pour voir M. Durocher qui devait nous donner des nouvelles de ton père, et c'est dans les bras de mon mari, de ton père, que M. de Prémorin nous poussait.

— Ah! maintenant, s'écria Lapret, je comprends pourquoi le séjour de Versailles m'est imposé et pourquoi je dois rester caché sous le faux nom de Durocher. Oh! la réhabilitation! Sortir du néant pour rentrer dans la vie! Après n'avoir été plus rien, redevenir quelqu'un! Pouvoir tendre la main à d'anciens amis! Pouvoir passer devant les honnêtes gens sans rougir de honte, sans courber la tête! Pouvoir dire à tous : « Je suis Frédéric Lapret, l'ancien garde-chasse, condamné autrefois à perpétuité pour un crime dont je n'étais pas coupable, et voilà ma femme, Marthe Lapret, et voilà mon fils, Henri Lapret! Reconquérir ses droits! Reprendre sa place dans la famille, dans la société! Enfin, redevenir un homme! Dieu du ciel, Dieu de miséricorde et de justice, si vous faites cela pour les miens et pour moi, j'oublierai ce terrible passé, comme on oublie au réveil un mauvais rêve!

— Ah! mon père, mon père! s'écria Henri, ne pouvant plus se contenir, si vous saviez comme je vous trouve beau, grand et comme je suis fier d'être votre fils!

— Merci, mon brave enfant, à cet élan de ton cœur, je reconnais mon sang! Mais c'est moi qui ai le droit de m'écrier : « Je suis fier d'être ton père! » Viens, viens dans mes bras, que je te presse encore contre ma poitrine! Marthe, Marthe, tu l'as entendu, les paroles qu'il vient de prononcer sont déjà ma réhabilitation. Ah! chère bien-aimée, tu as le droit, toi aussi, d'être fière de ton œuvre : je t'ai laissé un enfant et c'est un homme d'un grand cœur, à l'âme haute et noble, que tu me rends aujourd'hui! Viens, Marthe, aussi, que je t'embrasse encore!

De nouveau les larmes coulaient, larmes d'attendrissement, larmes de joie.

— Oui, oui, murmurait Lapret, c'est trop de bonheur.

Après un moment de silence, il reprit :

— Nous allons passer ensemble le reste de la journée, n'est-ce pas?

— Oui, mon père.

— Alors, comme vous n'avez probablement pas déjeuné, nous allons manger ici.

Il ajouta gaiement :

(A suivre).